

**Journées de Sélection  
Mercredi 05/12 Mai 2010  
Lycée de la Venise**

**Verte :**

71 Rue Laurent Bonnevey  
79000 NIORT  
Tél : 05 49 32 48 00

**PROGRAMME**

**9h45 : Accueil des familles et des  
joueu(euses)rs**

**10h00 : Réunion d'information,  
présentation des structures Pôle et  
CREF**

**11h30 : Visite du Lycée, de l'internat, des  
installations sportives.**

**12h30 : Déjeuner au self(joueu(euses)rs)**

**13h30 : Tests sportifs**

**A l'issue de ces tests, des entretiens avec  
les joueu(euses)rs et les familles sont  
effectués**

**Le dossier de candidature à l'entrée  
au Pôle Espoir et au CREF est à  
retirer auprès du Lycée de la Venise  
Verte ou à télécharger sur le site  
internet de la Ligue Poitou-Charentes  
de Volley-ball :**

**[www.poitou-volley.fr](http://www.poitou-volley.fr)**

**Vos contacts privilégiés**

**Didier SAPIN-GUILBARD  
Président de la Ligue Poitou-Charentes  
[sapindidier@gmail.com](mailto:sapindidier@gmail.com)**

**Marie-Christine LABORDE  
Présidente Commission technique  
BE2 / Professeur d'EPS  
[mcjflaborde@neuf.fr](mailto:mcjflaborde@neuf.fr)**

**Jacques CHABOISSANT  
Responsable élu CREF Poitou-Charentes  
Instituteur  
[volley-ball-pexinois@wanadoo.fr](mailto:volley-ball-pexinois@wanadoo.fr)**

**Alain RENAULT  
Responsable Sections Sportives  
Lycée de la Venise Verte  
05 49 32 48 00  
[Ce.0791062a@ac-poitiers.fr](mailto:Ce.0791062a@ac-poitiers.fr)**

**Vincent DEBARRE  
Président Commission Arbitrage  
[vincent.debarre@free.fr](mailto:vincent.debarre@free.fr)**

**Alexandre Loury  
Référént Technique Régional  
Entraîneur BE1  
06 21 35 48 98  
[alexandre.loury@gmail.com](mailto:alexandre.loury@gmail.com)**

**Aurélien BOULIE  
Correspondant Technique  
Ligue Poitou-Charentes de Volley-ball  
05 49 43 47 15 (Horaire d'ouverture : 9h  
à 12h30 et de 14h à 18h30)  
[lpcvb@9business.fr](mailto:lpcvb@9business.fr)**

La Ligue Poitou-Charentes de Volley-ball présente



**MASCULIN ET FEMININ**



## Le Pôle Espoir et Le C.R.E.F.

Structures permanentes d'entraînement et complémentaires de la filière d'accès au sport de haut niveau national (Pôle Espoir) et régional (CREF).

Reconnues et labellisées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la FFVB, elles sont un moyen de conjuguer études et sport dans les conditions assurant pleinement la réussite de l'élève.

## L'encadrement Technique

Il est assuré par un Responsable Technique, validé par la Direction Technique Nationale et est assisté d'un pool d'adjoint(e)s, renforcé par des interventions d'experts.

## Les Infrastructures Sportives

L'ensemble des entraînements se déroule dans un lieu unique situé à proximité du lycée de la Venise Verte

-1 salle 80 m x 35 m

-5 terrains de Volley-ball (sol refait à neuf en 2007)

-1 salle de musculation 6 m x 8 m permanente

## Le Suivi Sportif

Effectué quotidiennement par le cadre technique en lien avec les clubs d'origine par l'intermédiaire du livret de formation

## Les Horaires d'entraînements

Lundi : 17h45-19h30

Mardi : 15h45-18h30

Mercredi : 15h15-18h30

Jedi : 15h45-18h30

Vendredi : Mise à disposition club

## Le Lycée de la Venise Verte

Le Lycée de la Venise Verte propose les filières générales S, ES ET L, ainsi que les filières STG (Sciences et Techniques de Gestion), STL (Sciences et Techniques de Laboratoire) et STSS (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)

Les élèves sont hébergés à l'internat du Lycée :

-Ouvert le dimanche soir dès 19h30

-Mise en place de navettes afin de véhiculer les athlètes jusqu'à l'internat le Dimanche soir.

## L'encadrement scolaire

Thierry Billaud, Proviseur

Alain Renault, professeur d'EPS coordonnateur sportif / scolaire.

Bruno Boulangé, Conseiller Principal d'Education chargé du suivi des athlètes.

L'équipe pédagogique constituée des professeurs du Lycée est en charge de l'accompagnement et du suivi scolaire.

## Le suivi scolaire

-Des séquences de soutien individualisé sont organisées par les professeurs chaque semaine.

-Des bilans sont effectués à la fin de chaque période et envoyés aux familles.

-Deux rencontres parents-professeurs sont proposées dans le cadre du suivi.

-Les élèves peuvent assister aux permanences conseils ouvertes à tous, sur la base du volontariat.

## Le suivi Médical

Il répond pleinement au cahier des charges des structures de haut niveau imposé par le ministère de la santé de la jeunesse et des sports, garant de la santé des sportifs.

## **Un environnement propice à la réussite du double projet SCOLAIRE / VOLLEY-BALL :**

-Par la proximité de l'ensemble des installations (Sportives, Médicales, scolaires) qui sont toutes accessibles à pied (moins de 500 mètres pour le plus éloigné).

-Un environnement scolaire adapté aux besoins des élèves (Salles d'études, ordinateur dans les chambres d'internat).

-Un suivi scolaire personnalisé, par une équipe structurée, centré sur la réussite de l'élève (Professeur EPS référent, CPE en charge du suivi des athlètes, professeurs de soutien et assistants d'éducation)

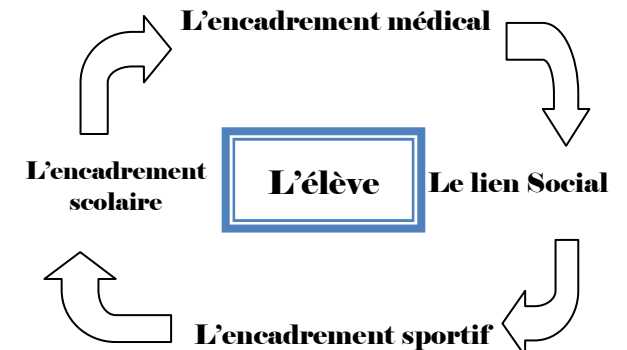
-Des aménagements scolaires spécifiques

-Un suivi médical physique et psychologique complet et personnalisé : Visite hebdomadaire du médecin, présence quotidienne d'une infirmière. Travail suivi avec un kinésithérapeute.

-Une prise en charge des le dimanche soir par une équipe de bénévoles locaux

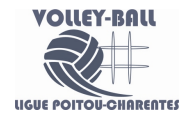
-Un encadrement sportif diplômé et agrémenté d'interventions ponctuelles d'experts

-Un cout d'internat avec aides possibles de la part des collectivités territoriales (coût moyen de l'internat sans aide en 2009 :1300€ aide 2009 : 400€)





**SECTION SPORTIVE**  
**PÔLE ESPOIR VOLLEY-BALL**  
**CREF VOLLEY-BALL**  
**MASCULIN/FEMININ**



**Objet** : Tests de Sélection Sportive des candidats(es) à la section Pôle Espoirs/C.R.E.F Volley-Ball au Lycée de la Venise Verte de Niort pour la rentrée 2010.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les tests techniques et sportifs cités en objet auront lieu les :

***Mercredi 05 et 12 Mai 2010***

L'accueil se fera à 9H45 dans le hall du lycée de la Venise Verte.

Votre enfant candidat(e) à l'entrée en Section Pôle Espoirs/C.R.E.F Volley-Ball est invité à se présenter, muni de son équipement complet de sport et d'une pièce d'identité.

Tout joueur inapte (blessure) devra se présenter le jour de l'épreuve muni d'un certificat médical. Le jury statuera en vue d'une éventuelle admission.

Les candidats(es) prendront leurs repas au lycée à 12H30. Le repas sera pris en charge par la Ligue Poitou-Charentes de Volley-Ball.

La journée de sélection se terminera à 17h00.

Veillez agréer Madame, Monsieur mes salutations distinguées.

Le Proviseur  
T. BILLAUD

Renvoyer Ce coupon réponse accompagné du Dossier complet à la Ligue Poitou-Charentes de Volley-Ball avant le **Judi 29 Avril 2010** Aucun dossier ne sera examiné après cette date.



M. ....élève de 3<sup>ème</sup> au collège .....  
 élève de seconde ou première au lycée .....

Candidat(e) à l'entrée dans la section Pôle Espoir/C.R.E.F Volley-Ball du Lycée de la Venise Verte

Participera

Aux tests de sélection

Ne participera pas

Le .....à .....

Signature du représentant légal,

**Le dossier d'inscription est à adresser à :**

Ligue Poitou-Charentes de Volley-Ball  
 7 avenue Robert Schuman 86000 Poitiers  
 Tél : 05.49.43.47.15

**LYCEE DE LA VENISE VERTE**  
**Sections Sportives**  
**Principes Généraux de Fonctionnement**

Les sections Pôle Espoir/C.R.E.F Volley-Ball ouvertes au Lycée de la Venise Verte permettent aux jeunes sportifs de haut niveau de bénéficier, parallèlement à leur scolarité, d'un entraînement spécifique adapté.

### **1) Niveau des Candidats**

L'accès aux Pôle Espoirs/CREF est réservé aux élèves nés(es) après le 31.12.1993 scolarisés(es) en classe de 3<sup>ème</sup> et postulant pour une entrée en seconde.

Le recrutement et l'inscription en classe de seconde se font comme pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup>, selon la procédure réglementaire d'orientation et d'affectation.

**Attention** : Les admissions directes en classe de 1<sup>ère</sup> Pôle espoir et CREF, voire Terminale (série L, ES, S, ou STG se feront en fonction des places vacantes, après accord du proviseur et avis d'une commission interne au lycée chargée d'étudier la demande de dossier scolaire du candidat. (voir page 2 § 3) Remarque, classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale).

### **2) Admission**

L'admission en seconde, première et terminale section sportive se déroule en 3 étapes :

- **Sélection Sportive**

Les candidats ont à subir des épreuves sportives et techniques au cours desquelles des spécialistes (entraîneurs, enseignants d'EPS) observent leur comportement, leurs aptitudes, leur habileté dans la pratique du sport choisi (cf. Tests d'entrée).

Un classement par catégorie est établi (liste supplémentaire).

- **Avis Médical** (cf, page 4 « Avis du médecin de famille »)

Ce document est à fournir obligatoirement.

L'examen médical approfondi prévu pour les élèves retenus à l'issue de la sélection sportive et scolaire est effectué ultérieurement par des médecins spécialisés en médecine sportive.

- **Etude Dossier Scolaire**

1) Etude de la liste principale

2) En fonction des places disponibles, étude de la liste supplémentaire.

Dans tous les cas, l'admission définitive en Pôle espoir et CREF sera prononcée en commission chargée de l'étude des dossiers scolaires.

### **3) Les Etudes**

S'orientant normalement vers le baccalauréat, les élèves du Pôle Espoir et du CREF suivent la même scolarité que leurs camarades de même niveau.

Les élèves admis en section sportive suivent obligatoirement tous les cours prévus au programme officiel.

Ils bénéficient (sauf incompatibilité des emplois du temps) d'un horaire aménagé leur permettant la pratique sportive.

- **Seconde** : L'élève choisit **un premier enseignement** (1H30) parmi :

- Sciences économiques et sociales.

- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

Puis **un second enseignement** (1H30) parmi :

- Sciences économiques et sociales (si non pris en 1<sup>er</sup> enseignement).
- ou - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (si non pris en 1<sup>er</sup> enseignement).
- ou - Littérature et société.
- ou - Méthodes et pratiques scientifiques.
- ou - Sciences et laboratoire.

Ces trois derniers enseignements seront possibles le cas échéant et sous réserves.

Aucun élève envisageant un cursus en série ST2S et STL n'est admissible à l'entrée aux Pôle Espoir/CREF

#### Classes de Première et Terminale

Les élèves de seconde inscrits en section sportive du lycée peuvent accéder après la procédure d'orientation de fin d'année à l'ensemble des séries du baccalauréat d'enseignement général (L, S, ES) et à la série du baccalauréat technologique STG.

- **Première** : Communication et Gestion
- **Terminale** : Mercatique, Comptabilité et Finance des Entreprises, Gestion des Systèmes d'Information.

Toutefois en Terminale STG, pour faciliter l'aménagement des créneaux horaires d'entraînement, il est souhaitable que les élèves choisissent une spécialité identique (comptabilité et Finance des Entreprises ou Gestion des Systèmes d'Information).

Aucune option facultative ne pourra être offerte en 1<sup>ère</sup> et Terminale.

**Remarque :** Pour les autres élèves de seconde, l'admission en 1<sup>ère</sup> Pôle Espoirs et CREF est exceptionnelle ; elle est prononcée par le proviseur après étude de la demande par une commission interne au lycée.

#### Résultats Scolaires

Le jeune inscrit au Pôle Espoirs ou au CREF est astreint comme tous les autres élèves du lycée à la préparation du baccalauréat, la pratique d'un sport qu'il affectionne particulièrement lui étant par ailleurs facilitée.

Il est tenu aux mêmes obligations de travail que ses camarades et ses résultats scolaires devront donc être satisfaisants. Un suivi spécifique sera assuré par un enseignant d'E.P.S coordonnateur du Pôle Espoirs et CREF.

### ***4) La Pratique Sportive***

Huit à dix heures environ sont consacrées chaque semaine à l'entraînement dans leur spécialité sportive.

Cet enseignement est donné par un éducateur diplômé dans la discipline sportive choisie par l'élève. Le vendredi, les élèves regagnent leur club.

Les élèves du Pôle Espoirs et du CREF bénéficient d'une surveillance médicale continue.

Les candidats retenus à l'issue de la sélection sportive passent un examen médical approfondi effectué par des médecins spécialisés en médecine sportive.

### **5) Régime de l'élève - Vie Scolaire**

Le régime est l'internat, la demi-pension ou l'externat.

Les internes doivent avoir un correspondant à Niort ou dans la proche banlieue. Le nom et l'engagement du correspondant sont nécessaires pour l'inscription définitive de l'élève. Le week-end, les élèves retournent dans leur famille ou chez leur correspondant.

Les élèves du Pôle Espoirs/CREF sont soumis comme leurs camarades et sans particularité au règlement intérieur du lycée.



**DOSSIER DE CANDIDATURE  
SECTION SPORTIVE**

**PÔLE ESPOIRS VOLLEY-BALL**

**CREF VOLLEY-BALL**

(Cocher la case correspondant à votre choix)

**Rentrée 2010**

(Partie à retourner à la Ligue Poitou-Charentes de Volley-Ball, 7avenue  
Robert Schuman, 86000 Poitiers)

NOM : .....PRENOM : .....

Né(e) le : ...../...../..... à .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Club : ..... Poste occupé : .....

Régime souhaité 2010/11 : externe  ½ pensionnaire  interne

Etablissement d'origine : Nom (Collège ou lycée)

.....

Ville : ..... Classe : .....

**2 Enseignements d'exploration choisis en seconde :** 1) .....

2) .....

**RESPONSABLE LEGAL**

Nom : .....Prénom :

Profession : .....

Adresse (si différente de l'élève) : .....

.....

L'élève désigné(e) ci-dessus se porte candidat(e) à l'entrée en section Pôle  
Espoirs/CREF Volley au Lycée de la Venise Verte.

Cette candidature ne présume pas de l'affectation **ni de l'inscription dans  
l'établissement.**

A .....le ...../...../.....

Signature de l'élève

Signature du représentant légal

**Constitution du Dossier :**

- Photocopie lisible des bulletins de l'année précédente (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre) et de  
l'année en cours (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Trimestre).

- Une enveloppe timbrée (tarif en vigueur) à l'adresse de la famille.

- Un justificatif en cas de blessure.

# **LYCEE DE LA VENISE VERTE**

## **AVIS DU MEDECIN DE FAMILLE**

Les élèves inscrits(es) au Pôle Espoir et au CREF Volley-Ball du Lycée de la Venise Verte suivent 4 à 5 entraînements hebdomadaires, en plus de l'horaire réglementaire d'EPS et de l'entraînement club de fin de semaine.

Il est important que les parents soient bien conscients de l'effort physique qui est demandé quotidiennement à leur enfant en période de pleine croissance.

C'est pourquoi dans l'intérêt de votre enfant, il est primordial de connaître l'avis du médecin de famille.

### **AVIS DU MEDECIN**

Je soussigné(e) ....., Docteur en Médecine, déclare avoir examiné ce jour :

Nom: .....Prénom : .....

Né(ée) le ...../...../..... à .....Département .....

Et le reconnaître

- Apte (\*) à subir les tests physiques d'entrée en Section Pôle Espoirs/CREF VOLLEY du Lycée de la Venise Verte.

- Apte (\*) à poursuivre des études en Section Pôle Espoirs/ CREF VOLLEY

A .....le ...../...../.....

**Cachet**

**Signature du médecin**

(\*) En cas d'inaptitude, rayer la mention correspondante.

NB :Le médecin de famille a la possibilité de faire parvenir son avis, sous pli cacheté et confidentiel, au médecin spécialiste de médecine sportive (pli à adresser au lycée qui transmettra le document).